



**Aux adhérents de la Société d'études jaurésiennes**

**ASSEMBLEE GENERALE  
SAMEDI 14 mars 2020**

**à l'EHESS, 105 boulevard Raspail, amphithéâtre François Furet,  
à 10 heures précises**

Ordre du jour :

- Rapport moral par Gilles Candar et Emmanuel Jousse
- Rapport financier par Frédéric Cépède
- Les *Cahiers Jaurès* par Marion Fontaine
- Le site [www.jaures.info](http://www.jaures.info) par Benoît Kermoal

**CONFÉRENCE JAURÈS :**  
***Éduquer pour la République***  
***Jeanne Desparmet-Ruello, une intellectuelle***  
***active dans la nébuleuse socialiste***  
***de la Belle Époque***

par **Mélanie Fabre**

agrégée d'histoire, ancienne élève de l'ENS, doctorante à l'EHESS,  
membre du conseil d'administration de la SEJ

L'assemblée générale se conclura par le traditionnel déjeuner des jaurésiens, au **Bistrot des campagnes**, 6 rue Léopold Robert, 75014 Paris (15 mn à pied du 105, bd Raspail) à 13 heures. Le prix du repas est de 30 € par personne/

**Le bulletin d'inscription à l'assemblée général est au dos de ce document, avec l'appel à cotisation 2020 pour les adhérents de la Société d'études jaurésiennes, et l'abonnement 2020 aux *Cahiers Jaurès*.**

**Il doit nous être retourné pour le 10 mars 2020 au plus tard.**

**Certain.e.s de nos adhérent.e.s et abonné.e.s se sont déjà mis à jour et ne sont bien évidemment pas concerné.e.s par cette circulaire envoyée à tous.**



## Société d'études jaurésiennes *Cahiers Jaurès*

Cher(e) collègue, cher(e) abonné(e),

Ce courrier va vous permettre de vous abonner ou de renouveler votre abonnement en 2020 aux *Cahiers Jaurès* ainsi que d'adhérer à la Société d'études jaurésiennes. Il ne concerne évidemment pas les collègues qui nous les ont déjà envoyés et que nous remercions.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

– Les cotisations versées à la Société servent à financer colloques, tables rondes et recherches sur la vie, la pensée et l'époque de Jean Jaurès.

– La Société participe financièrement à l'édition des *Cahiers Jaurès*. La parution annuelle comprend le plus souvent trois numéros (dont un double) comprenant des articles sur l'histoire politique, économique, sociale et culturelle en France et en Europe aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

– L'abonnement, indispensable pour recevoir les *Cahiers Jaurès*, peut se faire à n'importe quel moment de l'année, **et concerne l'année en cours (le ou les numéros déjà parus seront adressés au nouvel abonné).**

– Les cotisations et abonnements de soutien aident à la réalisation et au développement des *Cahiers Jaurès*.

**Cotisation 2020 des adhérents (et donateurs) à la Société d'études jaurésiennes.**

Adhésion simple : 10 €

Membre donateur : à partir de 20 €

**Tarifs de l'abonnement 2020 aux *Cahiers Jaurès***

France      Personnes physiques : 30 €

Tarif réduit étudiant : 20 €

Personnes morales (collectivités, bibliothèques...) : 40 €

Étranger    Personnes physiques : 40 €

Personnes morales (collectivités, bibliothèques...) : 50 €

---

### Bulletin à retourner avec votre règlement à

Frédéric Cépède, SEJ, 101, rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 PARIS (frederic.cepede@wanadoo.fr)

Chèque à l'ordre de la "Société d'études jaurésiennes"

(pour les virements, La Banque postale : 13669 84 H 020, envoi d'un RIB sur simple demande)

Nom, prénom : .....

Adresse complète : .....

Email : .....@.....

#### Pour les adhérents à la SEJ

Cotisation 2020 à la Société d'études jaurésiennes\* (10 €, 20 €, 30 € ou plus) = .....

**Assemblée générale du 14 mars 2020**       présent(e)     excusé(e)

Participation au repas des jaurésiens au **Bistrot des campagnes** : 30 € x ... = .....

#### Pour les abonnés aux *Cahiers Jaurès*

Abonnement individuel 2020\* :      France : 30 €      Etranger : 40 €      = .....

Abonnement collectivité 2020\* :      France : 40 €      Etranger : 50 €      = .....

Abonnement tarif réduit = .....

Abonnement de soutien = .....

Je verse donc la somme totale de : .....

(complétez et/ou entourez le montant correspondant)